

SOMMAIRE DE LA LETTRE N°121

Le Coin des Epargnants

- Pâques aux tisons et marchés au repos

Si vous étiez absent cette semaine...

- Le dollar fort fait souffrir l'emploi américain
- France, mais où est la croissance ?
- France, le choc des maux

Le Coin de la Conjoncture

- L'Iran, le retour du pays honni ?
- Le mauvais karma de l'économie russe

Le Coin des Tendances

- Les Français, des créateurs dans l'âme
- Small is beautiful
- Les Français et les plates-formes collaboratives, quand le bon sens paysan prédomine

L'agenda éco et les prévisions de la semaine

LE COIN DES EPARGNANTS
Le tableau financier de la semaine

	Résultats 3 Avril 2015	Evolution Sur 5 jours	Résultats 31 déc. 2014
CAC 40	5074	+0,80 %	4 272
Dow Jones	17 763	-1,19 %	17 823
Nasdaq	4 886	-1,22 %	4 777
Dax Allemand	11 967	-0,28 %	9 805
Footsie	6 833	+0,89 %	6 566
Eurostoxx	3 715	-0,34 %	3 146
Nikkei	19 435	+0,77 %	17 450
Taux de l'OAT France à 10 ans (31 mars 2015)	0,4780	-2 pb	0,8370 %
Taux du Bund allemand à 10 ans	0,195	-1 pb	0,541 %
Taux du Trésor US à 10 ans	1,840	-12 pb	2,17 %
Cours de l'euro / dollars (vendredi 3 avril 17 H 30)	1,0987	+0,85 %	1,2106
Cours de l'once d'or en dollars 1^{er} fixing Londres (vendredi 3 avril)	1201	+0,29 %	1199
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (vendredi 3 avril 17 H 30)	55,10	-1,85 %	57,54

Pâques aux tisons et marchés au repos

Les bourses d'Europe continentale après un premier trimestre de forte croissance reprennent leur souffle. La fermeture des bourses durant quatre jours a incité les investisseurs à la prudence. Ils n'ont pas pu réagir vendredi aux résultats du marché de l'emploi américain.

SI VOUS ETIEZ ABSENT CETTE SEMAINE...

Le dollar fort fait souffrir l'emploi américain

Le résultat a surpris. Les Etats-Unis ont, en effet, enregistré que 126 000 créations d'emploi au mois de mars soit le plus mauvais résultat enregistré depuis le mois de décembre 2013. Cela met un terme à 12 mois consécutifs de création supérieures à 200 000 ce qui constituait un record depuis 1994. Les chiffres de janvier et de février ont été révisés à la baisse. L'économie américaine commence à souffrir réellement du dollar fort. Ce résultat pourrait reporter la décision de relèvement des taux par la FED, de quoi favoriser le cours des actions...

France, la croissance arrive lentement mais sûrement

L'activité semble reprendre en France après trois ans de léthargie. Quelques frémissements sont palpables en particulier dans le secteur du commerce qui bénéficie de la légère reprise de la consommation. Néanmoins, les signes sont ténus et les indicateurs montrent que cette reprise prend lentement forme.

L'INSEE, dans sa note de conjoncture du mois de mars, parie sur le retour de la croissance. Pour l'institut, le PIB devrait croître de 0,4 % au premier trimestre et de 0,3 % au deuxième. Le rythme annuel de la croissance atteindrait au milieu de l'année 1,1 % soit le rythme le plus élevé enregistré depuis 2011. L'INSEE est contraint d'admettre que les acteurs économiques éprouvent des difficultés à apprécier les effets du changement de climat économique. La faible confiance dans la reprise et la faible utilisation des capacités de production pèsent sur l'investissement qui est le maillon faible de l'économie française en ce début d'année. C'est pour cette raison que François Hollande a annoncé une mesure de soutien exceptionnelle à l'investissement.

La consommation, le principal moteur de la croissance

Cette croissance serait alimentée en premier lieu par la consommation. Cette dernière pourrait croître de 1,5 % pour l'ensemble de l'année. Au premier trimestre, la consommation pourrait augmenter de 0,6 % avec une progression de 0,5 % des achats de biens manufacturés. Au deuxième trimestre, la croissance serait moindre. Elle pourrait atteindre 0,3 %. Cette rupture par rapport aux trois dernières années durant lesquelles la consommation est restée étale serait la conséquence de l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages.

Au mois de février, selon l'INSEE, les dépenses de consommation des ménages n'ont augmenté que de 0,1 % après une belle hausse de 0,7 % en janvier. Le dynamisme des dépenses en énergie et en autres biens fabriqués est compensé par un léger repli de la consommation en habillement et en automobiles. Cette moindre croissance du mois de février ne remet pas en cause la projection trimestrielle.

L'inflation resterait autour de zéro jusqu'au mois de juin

L'INSEE ne prévoit pas une remontée de l'inflation d'ici la fin du premier semestre. Le taux en base annuelle évoluerait entre -0,1 et 0 %. L'INSEE considère que l'inflation sous-jacente pourrait repasser en territoire négatif. L'indicateur d'inflation sous-jacente est calculé en retranchant à l'indice les produits les plus volatils (énergie, produits alimentaires frais) et l'impact des variations des taxes indirectes.

Le pouvoir d'achat dopé par la baisse des prix de l'énergie et par les augmentations des salaires

Après deux années de baisse, en 2012 et 2013, le pouvoir d'achat des ménages a progressé assez fortement l'année dernière. La désinflation et une décrue des augmentations d'impôt ont contribué à cette amélioration.

En 2014, les prélèvements obligatoires ont augmenté de 2,1 % contre 4,5 % en 2013. Au premier trimestre 2015, une baisse est attendue. Néanmoins, ils devraient à nouveau augmenter à partir du deuxième mois de manière modérée.

Les salaires ont progressé assez vivement du fait des accords de branche ou d'entreprise pluriannuels. Les augmentations avaient été calculées sur la base d'une inflation anticipée bien plus forte que celle qui a été enregistrée. Ainsi, le salaire moyen a progressé de 1,7 % dans le secteur marchand en 2014 après 1,5 % en 2013. En 2015, une décélération est attendue. La faible revalorisation du SMIC au 1^{er} janvier devrait peser sur les salaires. L'INSEE prévoit une hausse du salaire moyen par tête de 0,3 % au premier semestre.

Un taux d'épargne qui devrait rester dynamique

Le taux d'épargne des ménages devrait rester élevé. Il devrait atteindre 15,6 % à la mi 2015 contre 15,4 % à mi 2014. Les ménages souhaitent maintenir un fort volant d'épargne de précaution tant que la reprise de l'activité n'est pas tangible. L'investissement des ménages dans l'immobilier resterait orienté à la baisse durant tout le premier semestre 2015.

La production manufacturière pourrait renouer avec la croissance

Pour l'INSEE, la production manufacturière devrait augmenter de 0,4 % au cours du premier trimestre. Au mois de janvier, elle a néanmoins enregistré une petite baisse de 0,1 % mais qui faisait suite à une forte hausse au mois de décembre. Sur un an, la production manufacturière est toujours en recul, avec une baisse de 0,7 %. L'organisme statistique pense qu'une inflexion interviendra assez rapidement du fait de l'amélioration de la compétitivité des produits français avec la baisse de l'euro et la reprise de la consommation.

Le taux d'utilisation des capacités de production reste encore faible à 76 % contre 74 % avant la crise (source Banque de France). Ce taux souligne bien que les entreprises n'investiront pas immédiatement. Il faut que la demande qui leur soit adressée soit suffisante et que les marges de profitabilité s'améliorent pour prendre le risque d'embaucher et d'investir.

L'investissement, le maillon faible

Au dernier trimestre, l'investissement des entreprises a reculé. Il est attendu stable pour l'ensemble du premier semestre 2015.

Pour favoriser la reprise de l'investissement, le Président de la République a annoncé, vendredi 3 avril, la mise en place, cette année, d'un « dispositif de soutien temporaire à l'investissement productif, ciblé sur le renouvellement des capacités de production ». Ce dispositif sera affiné pour le séminaire gouvernemental du mercredi 8 avril. Plusieurs autres mesures visant à favoriser l'investissement avec notamment une mobilisation de la Caisse des Dépôts et Consignation sont attendues.

Les résultats des entreprises

Le taux de marge des entreprises pourrait légèrement remonter au premier et au deuxième trimestres. Il passerait de 29,9 % à 31,3 % du dernier trimestre 2014 au deuxième trimestre 2015. Cette amélioration serait imputable à celle du taux du CICE de 5 à 6 % générant un gain de 0,6 point sur le taux de marge. Par ailleurs, les gains de productivité permettraient de compenser la progression des salaires.

Le Commerce extérieur, pas de miracle mais un léger mieux

L'INSEE reste prudent sur l'apport du commerce extérieur à la croissance. Son impact devrait être nul au premier trimestre et légèrement positif au deuxième. L'institut statistique souligne que le commerce mondial progresse toujours moins vite qu'avant la crise. Grâce à la baisse de l'euro, la France devrait bénéficier d'une demande en provenance de l'extérieur plus importante.

Les exportations françaises ont fortement augmenté au cours du dernier trimestre grâce à la vente de nombreux avions. La hausse a été de 2,5 %. Pour le premier semestre 2015, l'INSEE prévoit une hausse de 1 % des exportations.

L'emploi, pas d'embellie avant la fin de l'année

Le taux de chômage devrait passer de 10,4 à 10,6 % d'ici la fin du premier semestre. Les créations d'emploi demeurent insuffisantes face à l'augmentation de la population active. L'emploi marchand continuerait même de reculer (13 000 postes en moins). Afin de stabiliser le taux de chômage, la croissance devrait se situer autour de 1,5 %. Ce taux est espéré en fin d'année.

France, l'OCDE, le poids des maux !

L'OCDE a, dans son étude annuelle sur la France, dressé un tableau sans complaisance.

L'organisation internationale souligne que le problème de la France, réside dans l'absence durable de croissance économique. La France a perdu une génération pour la croissance avec des problèmes de compétitivité au niveau de l'offre et une demande entravée par le chômage et la stagnation des revenus. Depuis 1990, seule l'Italie fait moins bien que la France en termes de croissance du PIB par habitant. La croissance française est inférieure à 1% en moyenne par an quand elle dépasse 3,5 % en Irlande et qu'elle atteint 1,5 % aux Etats-Unis. Depuis 15 ans, l'OCDE note que le chômage est resté élevé en particulier pour les jeunes. L'OCDE s'inquiète aussi des pertes de parts de marché à l'exportation enregistrées depuis 2002. Le déficit du compte courant qui est de 2,5 % traduit une forte détérioration des performances à l'exportation.

Parmi les nombreux points de faiblesse figurent l'envolée de la dette publique dont le poids est passé de 35 à 95 % en vingt-cinq ans et le niveau des dépenses publiques. Ces dernières représentent 57 % du PIB ce qui place la France en deuxième position derrière la Finlande au sein de l'OCDE. De même, l'organisation indique que les prélèvements obligatoires pèsent plus de 45 % du PIB et qu'elles ont fortement augmenté ces dernières années. Elle souligne que l'emploi public continue à jouer un rôle très important en France, plus de 22 % de l'emploi total quand la moyenne en Europe est de 16 %.

L'OCDE demande un meilleur contrôle des dépenses sociales. La France détient le record au sein des pays membres pour ces dépenses. Elles représentent dans notre pays 32 % du PIB contre 21 % en moyenne au sein de l'OCDE, 26 % en Allemagne ou 19 % du PIB aux Etats-Unis.

L'OCDE partage l'analyse de l'INSEE sur le sous-investissement chronique des entreprises. L'investissement français est très en-deçà du niveau américain ou allemand.

L'organisation internationale note que notre marché du travail est de plus en plus dual. Près de 60 % des jeunes de 18 à 24 ans sont employés en CDD quand ce type de contrat ne concerne au total que 16 % des salariés. Avec le Portugal, l'Espagne et la Pologne, la France figurent parmi les pays où la précarité professionnelle des jeunes est la plus forte.

L'OCDE indique que si dans la situation actuelle une politique budgétaire trop restrictive pourrait être contre-productive, il n'en demeure pas moins que la France doit maîtriser la montée persistante de sa dette publique. Elle réclame la poursuite et l'accélération des réformes structurelles.

L'OCDE a ainsi émis une série de recommandations qui concernent le marché du travail, les finances publiques, la formation, l'enseignement et la compétitivité de l'économie.

L'OCDE demande :

- Une intensification des efforts pour réduire la complexité du code du travail, des normes et des réglementations imposées aux entreprises
- Une simplification des administrations territoriales. L'OCDE note que les dépenses de fonctionnement progressent fortement quand celles d'investissement stagnent.
- La diminution de l'emploi public avec une réforme des règles de mobilité de l'emploi public et une clarification des missions dévolues aux employés publics
- La réforme de la fiscalité
- La réforme du système de retraite avec la modification des paramètres pour les complémentaires et la réduction des spécificités des régimes spéciaux
- La réforme du système d'indemnisation du chômage avec la mise en place d'une conditionnalité des allocations dont la durée de versement devrait être réduite
- La limitation des dépenses de santé et la rationalisation de la carte sanitaire (fermeture de certains hôpitaux)
- L'amélioration de la concurrence avec la disparition des situations de rente
- La simplification et le raccourcissement des procédures de licenciement
- La baisse des dépenses publiques et du coin fiscal-social
- Le développement de la fiscalité environnementale
- La réforme du système d'enseignement supérieur avec un accompagnement personnalisé des étudiants. La nomination de professeurs qualifiés dans les lycées professionnels et en zones sensibles
- La mise en place d'un système d'assurance qualité pour la formation, la clarification, des responsabilités des acteurs en charge de la formation et un meilleur contrôle des fonds
- La libéralisation des professions réglementées (suppression des numéris clausus, réduction du nombre d'activités concernés, disparition des tarifs réglementés)
- L'instauration d'une plus grande concurrence au niveau de la grande distribution avec une liberté accrue pour l'ouverture des grandes surfaces (implantation et ouvertures horaires)

LE COIN DE LA CONJONCTURE

L'Iran, le retour du pays honni ?

Plus de 35 ans après la Révolution islamique de 1979, l'Iran revient dans le concert des nations en acceptant de signer un accord cadre prévoyant la fin du programme nucléaire militaire. Cet accord devra être signé avant le 30 juin, la levée des sanctions interviendra dans la foulée, sous réserve de sa bonne application par les autorités iraniennes.

L'Iran décide donc d'abandonner son projet de bombe nucléaire qui constituait pourtant un des objectifs du pouvoir depuis plus de trente ans. Ce revirement est intimement lié à la crise économique et à la montée des mécontentements au sein de la population. Malgré tout le poids du système militaire et policier, les autorités ont opté pour la fin de l'isolement. Le contexte géopolitique a favorisé par ailleurs la négociation avec les pays occidentaux. La stabilisation du Moyen Orient a primé sur les questions nucléaires.

Depuis 1980, l'Iran vit au rythme des sanctions économiques. Les premières avaient été prises par les Américains lors de la prise d'otages à l'Ambassade de Téhéran. Les embargos sont devenus extrêmement pénalisant avec le début de la crise sur le nucléaire en 2006. L'embargo concerne les exportations de pétrole conduisant à un effondrement de la production qui est passé de 4,5 millions de barils par jour en 2007 à un million à la fin de l'année 2014. Selon le FMI, les revenus du pétrole assurent 40 % des recettes de l'Etat contre 60% en 2007. Les mesures européennes d'assèchement financier et d'arrêt des importations pétrolières ont fragilisé l'ensemble de l'économie.

Dans ces conditions, l'économie doit faire face, depuis des années, à des goulets d'étranglement importants. Le PIB a ainsi reculé de 5,4 % en 2013 et de 1,5 % en 2014. Les sanctions auraient entraîné une perte de 15 à 20 % de PIB depuis l'an 2000 selon le rapport du Congressional Research Service. Le taux de chômage officiel est de 13 % mais il atteindrait selon le FMI 30 %. Le chômage des jeunes est officiellement de 26 % mais certainement plus proche des 50 %. Néanmoins, la jeunesse et le bon niveau de formation des actifs iraniens constituent le principal atout du pays.

Le pays est confronté à une forte inflation en raison des problèmes d'approvisionnement. L'inflation s'est élevée à 30 % en 2013 et à plus de 16 % en 2014. Du fait de la diminution des recettes du pétrole, le déficit budgétaire serait de 6 % du PIB quand il était à l'équilibre en 2012. En revanche, la dette publique reste modérée (officiellement 11,3% du PIB en 2014). Les Iraniens du fait de la stagnation et de la croissance démographique ont enregistré une forte baisse de leur niveau de vie qui serait inférieur à celui des années 70. Une part importante de la création de richesses est ponctionnée par l'appareil militaire et par le système bureaucratique et religieux.

Sur le plan économique, le retour de l'Iran n'est pas neutre. En effet, l'Iran est, avec près de 78 millions d'habitants, une des principales puissances démographiques de la région avec l'Arabie Saoudite et l'Egypte. Par ailleurs, ce pays détient la deuxième réserve de gaz et la troisième réserve de pétrole du monde. Il est également situé sur la ceinture des réserves de cuivre de la planète et bénéficie de réserves considérables d'autres minéraux, tels que le fer, l'aluminium, le plomb et le zinc. La levée des embargos devrait contribuer à peser sur le cours du pétrole et affaiblir au sein de l'OPEP le leadership de l'Arabie Saoudite.

L'ouverture de l'Iran est aussi un véritable enjeu pour les grandes entreprises. Aujourd'hui, le pays s'est tourné vers l'Asie et l'Amérique Latine pour contourner les effets du blocus.

Les défis économiques auxquels est confronté l'Iran sont importants avec la nécessité de moderniser les infrastructures et l'outil industriel et d'améliorer le pouvoir d'achat des Iraniens. L'Iran se caractérise par un important secteur public qui regroupe toutes les grandes industries de base, le commerce extérieur, les mines, la banque, les assurances, l'énergie, la radio et la télévision, les postes, télégraphe et téléphone, l'aviation, les lignes maritimes, les routes et les chemins de fer. Au sein du pouvoir, il y a un débat sur l'opportunité de privatiser certaines entreprises. De nombreux experts soulignent que la levée de l'embargo ne pourra pas à elle seul régler les problèmes qui sont d'ordre structurel. Le Gouvernement doit accepter une libéralisation de son économie et une réduction des dépenses publiques et militaires.

L'Iran espère le retour des sociétés internationales afin de pouvoir moderniser certaines de ces activités. Avant et même après la Révolution islamique, l'Iran a fait appel à des grands groupes internationaux afin de diversifier son économie.

La France est aujourd'hui le 42^{ème} partenaire de l'Iran. Elle a été dans le passé parmi les dix premiers fournisseurs. Les exportations sont désormais nettement inférieures à 500 millions d'euros contre 2 milliards d'euros en 2005. Si les investissements français s'étaient élevés à 1,6 milliard en 2011, ils sont désormais quasi inexistantes. Renault Total, Alstom, Vinci, Seb et bien d'autres sont présents en Iran et espèrent pouvoir accéder de nouveau plus facilement à ce marché.

Le mauvais karma de l'économie russe

Si la zone euro bénéficie d'un alignement de planètes, la Russie connaît une situation opposée. La chute du prix du gaz et du pétrole, la dépréciation du rouble, la hausse des taux d'intérêt, les embargos ont provoqué l'entrée en récession de la Russie. Au mois de janvier, le PIB serait en recul de 1,5 % en base annuelle et la production est en repli de 0,8 % sur janvier-février. Sur l'ensemble de l'année 2015, le PIB pourrait reculer entre 2 à 3 %. Les autorités russes espèrent un retour de la croissance pour l'année 2016.

L'économie russe montre néanmoins une résilience étonnante. L'année dernière, dans un contexte déjà difficile, la croissance a néanmoins été de 0,6 % soit plus que la France (0,4 %). Nous sommes loin de la situation de 2009 quand le PIB avait reculé de plus de 7 % ou de celle de la crise de 1997/1998.

Jusqu'en janvier, l'économie russe a résisté grâce à la bonne tenue de la consommation des ménages et cela en dépit de la hausse des prix liés aux produits importés. En janvier-février, les ventes au détail ont chuté de 6,1 % en rythme annuel. Les ventes de voitures ont chuté de 31 %. Ce recul de la consommation a été occasionné par l'inflation qui est passée de 8 % en septembre à 16,7 % en février. En valeur réelle, les salaires ont baissé de près de 10%. L'inflation a été de 11 % sur 2014 et de 15 % pour les produits alimentaires.

L'inflation est tout à la fois le produit des embargos, de la difficulté de trouver des dollars pour les importations, et de la dépréciation du rouble. Pour endiguer l'inflation et la fuite des capitaux, les autorités monétaires ont porté, au mois de décembre, à 17 % le taux directeur. Il a été ramené à 15 % au mois de janvier et à 14 % au mois de mars. Le Gouvernement s'est fixé un objectif d'inflation à 9 % en 2015 et à 4 % en 2017. Au mois de mars, une nette décélération a été enregistrée.

Par ailleurs, le taux de chômage ne progresse que faiblement compte tenu de la situation. Il est passé depuis le début de la crise de 5,2 % à 5,8 %. Il devrait sur l'ensemble de l'année 2015 se situer autour entre 6,5 et 7,5 %. Il reste très nettement en-dessous du taux enregistré lors de la précédente crise en 2009 ou il avait atteint 9,9 %.

L'investissement continue de baisser -6,4 % en base annuelle (jan-fév.) mettant en cause le programme de modernisation de l'économie russe.

Si les comptes extérieurs jouent positivement en faveur de la croissance, ce n'est que la conséquence de la chute des importations. Les pays d'Asie, du Golfe et l'Amérique Latine ont compensé en partie les échanges avec l'Europe. La balance courante des paiements qui a été excédentaire de 2,7 % du PIB en 2014 pourrait l'être de 4 % en 2015 et de 5 % en 2016. Les exportations européennes vers la Russie ont diminué de 7 à 8 % en 2014 quand les exportations américaines ont progressé (21 % selon les autorités russes, 7 à 8 % du côté américain). Selon les estimations de la banque VTB, les sorties de capitaux demeurent importantes, plus de 10 milliards de dollars par mois en moyenne. Les grandes entreprises éprouvent des difficultés à commercer. Elles n'ont plus d'accès au financement en dollar autrement que par l'intermédiaire de la banque centrale ou du ministère des finances.

La récession devrait se poursuivre dans les mois qui viennent même si les prix du pétrole et le rouble se sont un peu repris depuis le début de l'année. Point positif, le ralentissement de l'inflation a permis à la banque centrale d'abaisser son taux principal de refinancement de 17% à 14 %.

Pour contrecarrer la récession, le Gouvernement devrait maintenir une politique budgétaire expansionniste avec un accroissement des dépenses militaires. Pour éviter une paupérisation des retraités, un accroissement des pensions est programmé. Le solde public de l'Etat fédéral qui était négatif de 0,2 % du PIB en 2014 (France : 4,4 % du PIB) pourrait atteindre -2,1 % en 2015 et -2,4 % en 2016.

La dette publique qui était de 12 % en 2014 pourrait atteindre 13 % en 2015 et 14 % en 2016. Pour mémoire, la dette publique française est de 97 % et celle des Etats-Unis de 113 %).

Le gouvernement devrait recourir au Fonds de Réserve (77 milliards de dollars au 1er mars soit 4,3% du PIB) pour compenser le déficit budgétaire prévu à 3,8 % du PIB. Il pourra également puiser dans le Fonds de Providence (75 milliards de dollars au 1er mars, fonds créé à l'origine pour le financement des retraites) afin de recapitaliser les banques et financer le soutien financier aux entreprises.

Malgré la crise, la situation financière des entreprises est jugée relativement bonne. Néanmoins, pour les 60 plus grandes entreprises, le ratio de la dette financière nette en pourcentage de l'excédent brut d'exploitation est très élevé pour les entreprises de biens d'équipement et élevé pour celles des secteurs des infrastructures de services publics, de transports et d'extraction/transformation des minerais.

Au niveau macroéconomique, l'endettement total (dette externe + prêts domestiques) des entreprises non bancaires est passé de 30 % du PIB à 50 % du PIB, Cette évolution n'est pas en soi dangereuse sauf que l'économie russe est peu diversifiée.

L'endettement en devises devrait atteindre 100 % des exportations de biens et services contre 76 % en sept 2014. De plus, près de 90 % des prêts internationaux (60 % de la dette extérieure à moyen et long terme des entreprises hors prêts intragroupes) sont indexés sur le LIBOR. Il n'y a pas de risque de défauts en chaîne sur la dette extérieure des entreprises car la Banque centrale dispose d'un montant d'actifs suffisant. Les réserves de change ont baissé mais de manière marginale. Elles sont passées de 409 à 370 milliards de dollars. Elles devraient se stabiliser à ce niveau en 2015 comme en 2016 (sources BNPPARIBAS).

LE COIN DES TENDANCES

Les Français, des créateurs dans l'âme

La France détient un des taux de création d'entreprise rapporté à la population les plus élevés au sein de l'OCDE. Ce taux était, en 2014, de 0,86 % en France contre 0,49 % au Royaume-Uni 0,34 % en Allemagne, 0,67% en Espagne, 0,52 % en Italie, 0,14 % aux Etats-Unis et 0,07 % au Japon. Le revers de la médaille est le nombre élevé de défaillances d'entreprise constaté en France. Il a atteint 62 430 en 2014 soit un peu moins qu'en 2013 (62 572). En Allemagne y a 26 000 défaillances par an et 30 000 au Royaume-Uni. Les défaillances d'entreprise concernent essentiellement les entreprises du bâtiment (15 903 en 2014) et le commerce (13 847).

Small is beautiful

L'INSEE vient de publier une étude sur les Très Petites Entreprises. Ainsi en 2012, en France, sur 3,3 millions d'entreprises qui exercent une activité dans les secteurs principalement marchands, hors agriculture et services financier, 2,1 millions, soit les deux tiers, sont des très petites entreprises (TPE). Une TPE est une entreprise qui emploie moins de 10 salariés, et qui n'appartient pas à un groupe (sauf s'il s'agit d'un groupe de type microentreprise). Elle a un chiffre d'affaires ou un total de bilan inférieur à 2 millions d'euros. Sont exclus de cette catégorie les auto-entrepreneurs ainsi que les structures qui dépendent du régime fiscal de la micro-entreprise.

Les TPE emploient 2,3 millions de salariés en équivalent temps plein (ETP), soit 19 % des effectifs du secteur marchand non agricole et non financier. C'est juste un peu moins que les 240 plus grandes entreprises françaises qui emploient 3,3 millions de salariés.

Les TPE réalisent 477 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 168 milliards d'euros de valeur ajoutée, soit respectivement 13 % et 17 % du secteur marchand. Par leur valeur ajoutée, elles contribuent pour 9 % au produit intérieur brut national.

Les TPE jouent un rôle important dans le secteur du commerce (22 % des TPE), les services aux entreprises (20 %) et la construction (17 %). 7 % des TPE, soit plus de 150 000 unités, interviennent dans le secteur industriel (agro-alimentaire, électricité, imprimerie).

Les Français et les plates-formes collaboratives, quand le bon sens paysan l'emporte

La diffusion des outils numériques au sein de la population modifie en profondeur le rapport à la consommation. Cette évolution doit être croisée avec la relative stagnation du pouvoir d'achat de ces dernières années. Entre mutations techniques et contraintes financières se développent de nouveaux comportements. Le recours aux plateformes collaboratives tant pour acheter ou vendre que pour mettre ou récupérer un avis devient de plus en plus fréquent.

Selon les enquêtes du CRÉDOC, 38 % des Français ont acheté un produit d'occasion par Internet en 2012, contre 17 % en 2009. L'idée de vendre sur Internet un objet est partagée par un tiers de la population. 28 % des Français vendent des objets sur Internet. 10 % des Français sont passés par des plates-formes de location entre particuliers pour partir en vacances. Selon l'ADEME, 21 % de Français sont concernés par la pratique du co-voiturage en 2013, contre 18 % en 2011.

Si la volonté de changer le système de consommation n'est pas absent dans le recours aux sites collaboratifs, les Français n'en restent pas moins des paysans qui s'ignorent. Pour 67 % d'entre eux, ces pratiques permettent de réaliser des économies ou de gagner d'argent. C'est même pour 50 % le premier objectif. Pour 47 %, c'est la possibilité de nouer des relations (16 % des sondés le mettent en premier objectif). 30 % pensent contribuer à la protection de l'environnement, 25 % considèrent que ces pratiques permettent de rendre la vie meilleure et 15 % y voient une forme d'action locale. Les sites collaboratifs sont perçus comme un gigantesque marché de mise en relation directe.

La société collaborative ne se limite pas à des espaces commerciaux. Elle concerne également tous les sites de co-création et de partage d'information. L'échanges d'idées, de données concernent tous les domaines de la vie personnelle et professionnelle : bricolage, décoration, équipement électronique, pratiques culturelles, santé, soutien psychologique, éducation des enfants, loisirs, sport,...

Aujourd'hui, parmi les dix sites internet les plus consultés en France, figurent deux plateformes marchandes (selon Médiamétrie) mais trois réseaux sociaux (65 millions de visiteurs uniques) et une encyclopédie libre et collaborative (22 millions).

27 % des internautes déclarent publier sur des sites sous forme de contributions sur les forums de discussion, sur les réseaux sociaux, sur les blogs... Deux tiers des Français s'intéressent aux contributions de leurs pairs. Les Français ne sont pas naïfs face aux informations véhiculées par Internet et les sites collaboratifs. Seulement 40 % ont confiance dans les avis, notes, évaluations et commentaires émis par leurs pairs. Ce taux est de 57 % chez les jeunes et de 49 % chez les diplômés. De même, 61 % des Français interrogés soulignent que le principal problème des pratiques collaboratives, c'est l'autre (on ne sait pas à qui on a affaire).

AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Lundi 6 avril

Au **Japon**, il sera intéressant de suivre les **indices « Coïncident »** et **« Economique Avancé »** du mois de mars.

En **Espagne**, il faudra regarder **l'évolution du taux de chômage** du mois de février.

Pour la **zone euro**, sera publié **l'indice Sentix sur la confiance des consommateurs**.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre **les indices « PMI composite »** et **« ISM non composite »** du mois de février. Il faudra également regarder **l'indice des conditions du marché du travail** pour le mois de mars. Ces indices pourraient confirmer les mauvais résultats de l'emploi parus la semaine dernière.

Mardi 7 avril

Les résultats de **la balance commerciale de la France** pour le mois de février seront rendus publics. Au mois de janvier, un déficit de 3,7 milliards d'euros avait été enregistré. Il n'est pas attendu d'amélioration en février.

Les indices **« PMI des services »** et **« PMI composite »** pour **l'Espagne, la France, l'Allemagne, la zone euro et le Royaume-Uni** seront communiqués. Une amélioration de ces indices est attendue.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre **l'indice d'optimisme économique** du mois de mars. Il sera également intéressant de regarder l'évolution du crédit à la consommation.

Au **Japon**, seront publiés les résultats **de la balance commerciale** du mois de février.

Mercredi 8 avril

Au **Japon**, il sera intéressant de lire la **déclaration de politique monétaire** de la Banque Centrale. Il faudra également suivre la publication de l'enquête **« Economy Watchers »** de mars.

En **France**, seront publiés les résultats des exportations et des importations du mois de février.

Pour la **zone euro**, il faudra regarder les ventes au détail du mois de janvier.

Jeudi 9 avril

Au **Japon**, sera publiée l'enquête mensuelle économique par la Banque centrale. Seront communiquées les commandes de **machines-outils** du mois de février.

En **Allemagne**, seront présentés les résultats de la production industrielle, de la balance commerciale et de la balance des paiements courants du mois de février.

En **Grèce**, sera connu le taux de chômage du mois de décembre. Au mois de novembre il s'élevait à 26 %. Seront également communiqués les résultats de la production industrielle du mois de janvier et l'inflation du mois de février.

En **France**, seront communiqués les indicateurs de conjoncture de la Banque de France avec une troisième estimation pour la croissance du premier trimestre.

L'**OCDE** rendra public ses indicateurs avancés pour le mois d'avril.

Vendredi 10 avril

En **Chine**, sera communiqué l'indice des prix à la consommation du mois de février. Au mois de janvier, le taux d'inflation en base annuelle était de 1,4 %.

Au **Royaume-Uni**, sera connue la production industrielle du mois de janvier.

En **France**, sera connu l'indice de production industrielle pour le mois de février.

Au **Canada**, sera connu le taux de chômage du mois de mars. Il s'élevait à 6,8 % au mois de février.



La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorelo.fr

Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorelo.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorelo.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----

Prénom -----

Fonction: -----

Organisme: -----

Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----

Pays

Tél.: -----

E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC